



## CINQUIEME SERMON

LUC XVIII.

- V. 10. Deux hommes monterent au temple pour prier, l'un Pharisien & l'autre peager.
11. Le Pharisien se tenant à part, prioit en soi-mesme, disant, à Dieu ie te ren graces, que ie ne suis point comme le reste des hommes qui sont rauisseurs, iniustes, adulteres: ni comme ce peager.
12. Te iusne deux fois la semaine: ie donne la disme de tout ce que ie possede.
13. Mais le peager se tenant loin, n'osoit pas mesme leuer les yeux vers le ciel: mais fraploit sa poictrine, disant, O Dieu fais appaisé en vers moi qui suis pecheur.
14. Je vous di que cestui-ci descendit iustificié en sa maison plustost que l'autre.



V premier chapitre del'Ecclesiaste il est dit que toutes les riuieres viennent de la mer, & y retournent. Le mesme se doit dire des dons & graces de Dieu, lesquelles toutes procedent de la bon-

ré retournent à sa gloire. Dieu est celui par lequel & pour lequel sont toutes choses, Hebrieux 2. Elles sont par lui, pource qu'il les a faites : Elles sont pour lui, pource qu'il les a faites, pour l'amour de soi-mesme, afin d'en estre glorifié.

A cela rien ne contrarie tant que la gloire & orgueil de l'homme, comme Iesus Christ disoit aux Iuifs, au 5. chap. de S. Iean, Comment pourriez-vous chercher la gloire de Dieu, veu que vous cherchez la gloire l'un de l'autre ? Et au 12. chapit. Ils ont mieux aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu. Et est de cela comme de deux balances, dont l'une ne peut estre haussée sans que l'autre s'abbaisse. Car l'homme ne peut se glorifier soi-mesme, sans abbaisser, entant qu'en lui est, la gloire de Dieu. Tout ainsi que quand on remplit vn tonneau vuide, à mesure que la liqueur y entre, l'air qui y estoit en sort ; ainsi à mesure que Dieu verse ses graces au cœur de l'homme, sort aussi du cœur de l'homme la vanité & l'opinion de sa perfection.

De cela nous auons vn exemple en cette parabole que nous vous auons leuë. Asçauoir l'exemple d'un Pharisien estallant ses propres vertus, & d'un peager confessant ses pechés, & ayant recours à la misericorde de Dieu. La priere desquels a eu vn succez fort different. L'un est reietté, l'autre est iustificié.

Vous sçauiez tous, ou deuez sçauoir qui estoient ces Pharisiens. C'estoit vne confrairie de  
de

de deuots, faisans profession d'abstinences, & d'vne vie austere, & d'vne grande saincteté par dessus le commun. Ils n'auoyent entant que Pharisiens aucune charge en l'Eglise : Les Sacrificateurs & les Scribes estoyent Levites, ayans charge d'enseigner. Mais les Pharisiens pouuoient estre de toute autre lignée. Dont nous auons vn exemple en l'Apostre S. Paul, lequel estoit Pharisien & de la lignée de Benjamin : Pourtant quand Iesus Christ, au 23. ch. de S. Matthieu dit, que les Pharisiens estoyent assis en la chaire de Moyse, il parle ainsi, pource que la plus part des Sacrificateurs & Scribes se rangeoyent à la profession du Pharisaisme, afin d'estre reputés saincts parmi le peuple. Ils estoyent assis en la chaire de Moyse, non entant que Pharisiens, mais entant que Sacrificateurs & Scribes.

Quant aux peagers, ils estoyent collecteurs des tailles & imposts que les Romains prenoyent des Iuifs. Les Receueurs generaux, & ceux qui tenoyent à ferme les droits & reuenus des Empereurs Romains estoyent Payens. Mais ils auoient sous eux des receueurs particuliers qui estoyent Iuifs. Et de là venoit la haine que les Iuifs leur portoyent, pource qu'estans du peuple de Dieu, ils seruoient aux Payens pour exiger les tailles & succer la substance du peuple. Pour cette cause ils estoyent excommuniés & retrenchés des Synagogues, & leurs sacrifices & offrandes n'estoyent point receuës au temple. Bref, ils estoyent mis au rang des Payens,

comme Iesus Christ enseigne au 18. de S. Matthieu, disant, *S'il ne croit l'Eglise, qu'il se soit comme le Payen & le peager.* Par cela vous comprenez aisément que quand Iesus Christ accomplit vn Pharisien & vn peager, c'est comme si auourd'huy on accouploit vn coupeur de bourse avec vn Capuchin grandement mortifié. N'estimez pas que ce Pharisien & ce peager soyent entrés ensemble au temple en se touchant de près : car vn Pharisien n'eust pas voulu s'accoster d'un peager, ni l'attoucher. Les Pharisiens reuenans du marché se lauoyent, pour essuyer la souillure qu'ils auoyent amassé par l'attouchement du peuple. Dès le temps du Prophete Esaie il y auoit de ces saints presomptueux & hypocrites, qui disoyent, *Tien toy là, ne t'approche point de moy, car ie suis saint au pris de toy,* comme nous lisons au 65. chapitre d'Esaie : lequel adjouste, *que telles personnes sont une fumée es narines de l'Eternel,* pour dire, que Dieu les a en abomination.

Mais oyons les paroles de ce Pharisien, Il disoit, *O Dieu ie te rend graces que ie ne suis pas pecheur comme les autres hommes, & comme ce peager. Je ne suis point rauisseur ni adultere, ie iusne deux fois la semaine, ie donne la dixme de tout mon bien.* Il rend voirement graces à Dieu, mais son orgueil paroist en ce qu'il ne confesse point ses pechés, & ne demande point de pardon, & qu'il se sert de cette iustice presomptiue pour raualler & mespriser les autres, comme lui estans beaucoup inferieurs.

Et

Et quant aux crimes dont il se disoit exempt, a sçauoir de n'estre ni raiſſeur, ni adultere, Ieſus Chriſt reſmoigne que les Phariſſiens n'en eſtoient pas innocens. Car quant à la rapine, Ieſus Chriſt, au 23. chap. de S. Matth. dit, qu'ils *ſuoroyent les maiſons des veſues ſous ombre de longues & frequētes oraiſons.* Et quant à l'adultere, nous liſons au 8. chap. de S. Iean, que les Phariſſiens amenerent à Ieſus Chriſt vne femme adultere, pour ſçauoir quel iugement il en feroit. Là deſſus Ieſus Chriſt leur ayant reſpondu, que *celui d'entre vous qui eſt innocent, lui iette la premiere pierre;* ils demeurèrent confuſ, & ſortirent l'vn apres l'autre eſtans redargués en leurs conſciences.

Quant à cette vanterie, *Je iufne deux fois la ſemaine, ie donne là diſme de tout mon bien,* ce ſont œuvres non commandées, que les Phariſſiens faiſoyent pour donner à Dieu du ſurcroiſt. C'eſt ce qu'on appelle aujourdhuy *œuvres de ſupèrerogation, & conſeils de perfection.* Ce ſont les œuvres dont les Moines font profeſſion, ſe promettans qu'en ce faiſant ils parviendront en Paradis à vn degré de gloire par deſſus les menus ſaincts, qui ſe ſont contentés d'obeir aux commandemens de Dieu, comme ont eſté Abraham, Moÿſe, Dauid, Eſaïe, qui n'ont point faits d'œuvres de ſupèrerogation. Meſmes les Anges ne font pas plus que Dieu leur commande. Et Ieſus Chriſt meſme, au 6. chap. de S. Iean, ſe dit *eſtre venu pour faire la volonté du Pere qui l'a enuoyé, & non pas pour faire plus.*

que sa volonté. Ces gens veulent estre plus iustes que Dieu ne veut. N'ayans dequoy payer à Dieu leurs debtes (car ils sont pecheurs) ils lui veulent donner ce qu'ils ne doiuent pas. Nous sommes assez empeschés à faire ce qui Dieu nous a commandé, sans vouloir faire plus qu'il n'a commandé. Peuent-ils aimer Dieu & le seruir plus que de tout leur cœur, & de toutes leurs forces? Or c'est ce que Dieu commande en la Loy. Mais au bout de toute cette vantorie, par laquelle ils affectent vn degré de gloire par dessus les autres saincts, ils confessent franchement qu'ils ne sont pas assurez de leur salut: comme si quelcun ne se contentant pas d'vn royaume, craignoit d'estre pendu le lendemain.

Mais pour reuenir à ce Pharisien, les œuvres de supererogation, dont il se vantoit, sont deux. La premiere est, qu'il iusnoit deux fois la semaine, chose que Dieu n'auoit point commandée. Nous ne trouuons point de iour de iusne commandé en la Loy de Moysé, sinon le dixième iour du septième mois, qui eschet au commencement de nostre mois d'Octobre. A ce iusne ordinaire les Iuifs en ont adjouste d'autres, comme le iusne de Godolias, & les deux iours de iusne dont est parlé en Zacharie, au 7. chapitre. Mais les Assideens, desquels sont descendus les Pharisiens, après le retour de la captiuité de Babylone, ont introduit pour eux, mais non pour tout le peuple, de iusner deux iours-la semaine. Ces iours estoient le deuxiè-

xième iour de la semaine qui eschet à nostre Lundi, & le cinquième qui est nostre Ieudi. Et disoyent qu'ils iusnoyent ces deux iours, pource qu'ils auoyent appris par tradition, que Moïse estoit monté sur la montagne de Sinai le cinquième iour, pour receuoir la Loy de Dieu, & en estoit descendu le deuxième.

Quant à donner la disme de tout son bien, par la Loy de Moïse le peuple estoit obligé de payer aux Leuites la disme du rapport de la terre : & ces Leuites payoyent au Souuerain Sacrificateur la disme de tout ce qu'ils auoyent receu du peuple. Mais si quelcun auoit quelque argent en son coffre, ou s'il auoit quelque rente, nous ne trouuons pas qu'il fust obligé à en donner la disme aux Leuites. Mais les Pharisiens dismoient tous leurs biens, iusqu'aux herbes de leur iardin, comme Iesus Christ dit, au chap. 23. de S. Matth. *Vous dismez la menthe, l'anet & le cumin.*

Outre cela chaque Pharisien, combien qu'il fust riche & de bonne maison, auoit vn mestier & travailloit de ses mains : & tout le gain qui lui en reuenoit il le consacroit au temple, & mesme faisoit conscience d'en assister son pere & sa mere, de peur de destourner vne chose sacrée à vn usage profane, Matt. 15. 5.

Telle donc estoit la vantance de ce Pharisien. Mais le peager estant confus, par le sentiment de son peché, n'osant leuër les yeux au

ciel, disoit, Seigneur, sois appaisé enuers moy qui suis povre pecheur.

L'Escriture louë & nous recommande la confession des pechés : Salomon au 28. chapit. des Prouerbes, dit, que celui qui cache ses transgressions tombera en calamité. Mais que celui qui les confesse & les delaisse obtiendra misericorde. Et Dauid au Pleaume 32. *I'ai dit, Je confesserai à Dieu ma transgression, & tu as osté la peine de mon peché.* Car comme dit S. Iean, au commencement de sa 1. Epistre, *Si nous confessons nos pechés, Dieu est fidele & iuste pour nous pardonner nos pechés, & le sang de Iesus Christ nous nettoye de tout peché.*

Or il y a trois sortes de confession, qui sont bonnes & agreables à Dieu. La premiere & la principale est celle que nous faisons à Dieu auquel nous confessons nos pechés, non pas pour les lui faire connoistre & lui reueler des choses qu'il ne scauoit pas, mais nous lui confessons nos pechés, pour nous humilier & lui demander pardon. Il connoist nos pechés qui sont cachés à nous-mesmes, & que nous ne connoissons pas. Dont aussi Dauid au Pleau. 19. demande d'estre deliuré des pechés qui lui sont cachés.

C'est aussi vne bonne confession par laquelle vn pecheur pressé en sa conscience vient à son Pasteur & lui decouure son peché, non pas pour lui demander pardon, mais pour receuoir de lui conseil & consolation.

S. Iaqués au 5. ch. nous parle d'vne troisieme sorte



sorte de confession par laquelle des personnes qui se sont offensées mutuellement viennent l'une à l'autre & s'entreconfessent leur faute, & protestent de leur marrisement. Car S. Iaqués dit, *Confessez vous l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre.* Tout ainsi que quand il dit *priez l'un pour l'autre*, il n'entend pas qu'il faille prier seulement pour le prestre, mais il veut que chacun prie pour son prochain. Ainsi quand il dit, *Confessez vous l'un à l'autre*, il ne parle pas de la confession aux prestres: mais il parle de la confession reciproque entre personnes qui ont eu du discord. Ces mots *l'un à l'autre*, monstrent clairement que S. Iaqués parle d'une confession reciproque.

Sur cette confession du peager nous auons deux choses à remarquer. L'une, qu'il fait seulement une confession generale sans specifier tous les pechés en particulier & par le menu, comme on fait en l'Eglise Romaine, où le Prestre ne se contente pas de sçauoir tous les pechés de celui qui se confesse, mais aussi faut lui dire punctuellement toutes les circonstances du temps, du lieu, & beaucoup de particularités qui sont malhonnestes à exprimer. Ceux qui venoyent à Iean Baptiste confessans leurs pechés, faisoient une confession generale sans rien specifier. Par ce moyen les Prestres sçauent tous les secrets & ordures des familles, sans excepter les Princes & Princesses, & leur imposent des penitences iusqu'à faire fouetter les Rois.

Vous voyez aussi que ce peager estant entré au temple pour confesser ses pechés, ne se confesse point à vn Prestre ou Sacrificateur, pour lui demander absolution & pardon de ses pechés. Il confesse ses pechés à Dieu seul : car il n'y a que Dieu qui puisse pardonner les pechés. Dieu seul est iuge des ames : Dieu seul connoist les cœurs : Dieu seul sçait si la confession du pecheur est sincere & parfaite, & s'il a vne serieuse repentance, sans laquelle il n'y a point de pardon. Vn homme ne peut estre iuge en la cause de Dieu. Vn criminel ne peut pardonner à vn autre criminel le crime contre le Roy. Or les Prestres sont criminels & pecheurs deuant Dieu. Iamais les Apostres n'ont dit à vn pecheur, *Je t'absous de tes pechés*, comme font les Prestres de l'Eglise Romaine. Les Pasteurs de l'Eglise ont voirement receu la puissance de pardonner les pechés quant aux peites & censures Ecclesiastiques, mais non pas au iugement de Dieu.

Pour donc reuenir à ce peager, Iesus Christ dit, *qu'il retourna en sa maison estant iustifié*. La signification de ce mot, *Iustifier*, est claire. Car puis qu'il auoit demandé que Dieu lui pardonast ses pechés, Dieu lui ottroyant ce qu'il auoit demandé, lui a pardonné ses pechés. Dieu l'a iustifié en lui pardonnant. Car nostre iustification consiste en la remission des pechés, Rom. 4. v. 6. & 7.

Nos Adversaires qui veulent que l'homme soit iustifié par ses œuvres, par le mot de *iustifier*, enten-

entendent rendre iuste, & sanctifier : Se trouvent voirement quelque peu de passages, esquels ce mot se prend ainsi : comme au 21. ch. de l'Apocalypse, où il dit, que *celui qui est iuste, soit iustificié d'auantage*, c'est à dire, croisse en iustice & saincteté. Et au 12. chap. de Daniel, il est dit, que *ceux-là seront comme estoiles luisantes à perpetuité, qui en iustificeront plusieurs*, c'est à dire, qui par leurs exhortations les ameneront à iustice, & à viure sainctement : & au 19. chap. de l'Apocalypse est donné à l'Espouse, qui est l'Eglise, de *se vestir de crespé fin & luisant, qui sont les iustifications des Sainctés*, lequel habit n'est autre chose que les vertus, & la iustice & saincteté, dont Dieu orne les sainctés en son royaume celeste.

C'est en ce sens que S. Iaques, au 2. chap. dit, que *l'homme est iustificié*, c'est à dire, regeneré & sanctifié, non seulement par la foy, mais aussi par les œuvres. Car chaque vertu Chrestienne tient sa place & fait partie de nostre regeneration.

Mais se trouueront plus de soixante passages de l'Escriture esquels le mot de *iustifier* ne se prend pas pour former l'homme à iustice, & saincteté : ains il se prend ordinairement pour declarer & reconnoistre innocent celui qui est accusé & soupçonné d'iniustice. En ce sens Dieu mesme est iustificié. Ainsi au Ps. 51. David dit, que *Dieu est iustificié en ces paroles* : & au ch. 11. de S. Matt. il est dit, que *la Sapience de Dieu est iustificée par ses enfans* : & au 7. ch. de S. Luc, *Le peuple & les peagers iustificeront Dieu* : & S. Paul

en la 1. à Tim. ch. 3. dit que *Dieu a esté manifesté en chair*, mais qu'il a esté iustificié en esprit. C'est à dire, que Iesus Christ, qui est vn mesme Dieu avec le Pere, a prins vne chair semblable à la nostre, mais qu'il a esté par sa vertu diuine exempté des iniustes soupçons & accusations des hommes. Y a il homme si brutal qui puisse croire que Dieu puisse deuenir iuste, ou croistre en saincteté?

C'est en ce mesme sens qu'un homme tasche à se iustifier soi-mesme: comme Iesus Christ disoit aux Pharisiens: *C'estes vous qui vous iustificiés vous-mesmes*: c'est à dire, qui vous vantez & presomez d'estre iustes. Ainsi Iob au 9. chapitre, *Si ie me iustifie moi mesme, ma bouche me condamnera.*

Auquel passage, comme aussi en plusieurs autres, *iustifier*, est opposé à *condamner*: comme au 17. des Prouerbes; *Celui qui iustifie le meschant & condamne le iuste, sont iout deux en abomination à l'Eternel.* Et Iesus Christ au 12. de S. Matthieu, *Par tes paroles tu seras iustifié, & par tes paroles tu seras condamné.* Tout ainsi donc que condamner vn homme, n'est pas le rendre meschant, aussi iustifier vn homme, n'est pas le rendre iuste & sainct, mais le declarer estre iuste & innocent: car les pechés pardonnés sont estimés estre non faits.

Que si par *iustifier*, S. Paul entendoit sanctifier & regenerer, il diroit que nous sommes iustificiés par le S. Esprit. Mais il ne parle pas ainsi.

Rom. 5.9 *Ains il dit, que nous sommes iustificiés au sang de Iesus*

*Iesus Christ, pource que par sa mort nous obtenons la remission de nos pechés.*

C'est pourquoy l'Apostre nous exhorte souvent à nous addonner à sainteté & iustice: mais il ne nous exhorte iamais à estre iustificiés. Car la remission des pechés n'est pas vne chose qui se face par nos exhortations: c'est vn arret du conseil de Dieu.

Bref, l'Apostre 1. Cor. 1. met la iustification & sanctification pour choses diuerses, disant, que *Iesus Christ nous est fait de par Dieu iustice & sanctification.*

Contre cela nos Adversaires s'obstinent. Ils veulent que l'homme soit iustificié deuant Dieu par ses œuvres, contre les paroles expressees de David au Ps. 143 *Nul vivant ne sera iustificié deuant toi.* Malheur sur nous si au iour du iugement il nous fait estre iustificiés par la perfection de nostre iustice; veu que nous sommes tous povres pecheurs: & que *si nous disons que nous n'auons point de peché, nous nous seduisons nous-mesmes, & verité n'est point en nous.* Et que cet excellent seruiteur de Dieu saint Paul reconnoist que le peché habite en lui, & s'escrie, *Las moi homme miserable! qui me deliurera du corps de cette mort?* Dont aussi il renonce à sa propre iustice, disant aux Philippiens, qu'il desire en ceste iournee-là, d'estre trouué ayant non point sa iustice qui est par la Loy, mais celle qui est par la foy de Iesus Christ: duquel la iustice qui nous est imputee est tres-parfaite & accomplie. Car Dieu en son iugement ne

1. Jean 1.

Rom. 7.

24.

Philip.

3.9.

reçoit point de payement qui ne soit tres-parfait.

Et reconnoissez le fruit & de certe doctrine presomptueuse & vrayement Pharisaïque, de vouloir que deuant Dieu l'homme soit iustificié par ses œuvres & par sa propre iustice. Le fruit est, qu'ils font profession de douter de leur salut, & de ne sçauoir pas., si en mourant leurs ames i'ont en Paradis ou en enfer. Et voudroyent en estre quittes pour estre cinq cens ans au feu de Purgatoire. Car quelle assurance pourroit-on baltir sur vn si mauuais fondement que la iustice de l'homme? Veu principalement qu'ils offrent à Dieu pour iustice des œuvres iniustes, & esquelles Dieu est grandement offensé? Diront-ils au iour du iugement pour le iustifier; *Seigneur, i'ay rendu seruiçe aux images, i'ay adoré les reliques, i'ay fait des prieres par conte. en langue que ie n'entendois pas, i'ay inuocé les Sainctes, & mangé ton Fils à belles dents? Ie me suis confessé à mon Curé, & il m'a donné absolution?*

Or le but de tout ce propos, & de la parabole du Pharisien & du peager, est de condamner l'orgueil, & nous former à humilité, enuers Dieu premierement, & puis enuers nos prochains. A cela l'Escriture sainte nous exhorte souuent: Salomon au 15. chapit. des Prouerbes dit, que *l'orgueil marche deuant la ruine, & que l'humilité va deuant l'honneur.* Et Iesus Christ, au 23. chap. de S. Matthieu, *Quiconque s'eleuera sera abbaissé, & quiconque s'abbaissera sera éléué.* Car comme dit S. Iaques, *Dieu resiste aux orgueilleux*

*& fait grace aux humbles.* La porte du royaume des cieux est estroite, les personnes enflées d'orgueil n'y peuuent passer. La grace de Dieu est vne fontaine profonde & inepuisable, en laquelle on ne peut puiser sans se baïsser. C'est à quoi le diable trauaille. Il enfle les hommes pour les creuer. Il les éleue haut pour les precipiter. Il rend vn homme admirateur de ses propres vertus, afin de le rendre negligent à rechercher la grace de Dieu.

L'orgueil entre tous les vices est le plus naturel. Car il n'y a rien plus naturel à l'homme que de s'aimer soi-mesme. Or l'orgueil n'est autre chose qu'un excès de l'amour de soi-mesme, quand vn homme s'aime soi-mesme plus qu'il ne faut, & pour les causes qu'il ne faut pas.

C'est pourquoi ce vice est le plus malaisé à corriger. Il est comme entre les habits celui qui touche nos corps, car c'est le vice qui se dépouille le dernier. Les plus saints & les plus auancés en la crainte de Dieu en ont toujours quelque reste, & ne connoissent pas assez leurs défauts. David n'en a point esté exempt. Au Pseume 131. il fait profession d'humilité, disant, que *son cœur ne s'est point haussé, & qu'il s'est rendu semblable à un enfant nouvellement sevré.* Neantmoins apres auoir escrit ce Pseume, estant en sa dernière vieillesse, il a esté poussé par orgueil & vanité à vouloir çauoir combien il auoit de suiets en son royaume, dont aussi il a esté puni. Les Apostres n'ont point esté sans orgueil, quand ils ont contesté entr'eux

sur la superiorité. Et S. Paul confesse auoir eu besoin d'une escharde en la chair, c'est à dire, d'une maladie poignante en son corps, de peur qu'il ne s'enorgueillist pour la grandeur de ses revelations: 2. Corint. 12.

Et ce vice a cela de particulier que nul ne confesse iamais d'en estre entaché: On pourra tirer confession d'un larron, ou d'un meurtrier, ou adultere: mais vous n'avez iamais veu personne qui se confessast estre orgueilleux. Car c'est l'orgueil mesme qui l'empesche de reconnoistre son orgueil. Ceux là mesme qui escriuent contre l'orgueil en veulent estre loués.

Aussi ce vice est le plus ancien de tous, & dont est procedé tout le mal qui est au monde. Par orgueil les Anges sont tombés, & sont deuenus diables. Par orgueil nos premiers parents, voulans estre faits semblables à Dieu, par la cognoissance du bien du mal, ont appris par experience, la difference du bien dont ils sont descheus d'avec le mal où ils se sont precipités.

Or il y a vn orgueil qui s'éleue contre les hommes, & vn autre orgueil beaucoup pire qui s'éleue contre Dieu. Par l'orgueil conte les hommes, chacun desire estre preferé à vn autre & est fâché d'ouir la louange d'autruy: n'est pas iusqu'aux belistres qui ne s'entremorguent, & veulent estre preferés.

Ce vice rend les hommes vanteurs & grands, parleurs. Il en est comme des tonneaux vuides, qui retentissent d'auantage que les pleins; & des



des petits torrens, qui font plus de bruit que les grosses riuieres.

Mais le pire orgueil de tous est celuy qui est contre Dieu, par lequel vn homme souffre d'estre appelé Dieu, & se fait adorer, & se vante d'auoir plus d'authorité que les saintes Escriitures, c'est à dire, plus que Dieu parlant par ses Prophetes & Apostres, & usurpe la puissance de pardonner les pechés en qualité de iuge, & de dispenser des sermens, permettant le perjure.

Or comme c'est de la teste que decoulent & tombent les defluxions, ainsi c'est orgueil est decoulé du chef sur les personnes qui se vantent de faire Dieu, & de sacrifier Iesus Christ, & de pardonner les pechés en qualité de iuges, en disant à vn pecheur, *Je t'absous de tes pechés*, qui est vn orgueil auquel iamais les Pharisieus ne sont parueus. Ains voyans Iesus Christ, disant à vne femme pecherelle, *Tes pechés te sont pardonnés*, ils disoyent, qu'il blasphemoit, & que nul ne peut pardonner les pechés sinon Dieu.

De mesme source est venu cette presumption, par laquelle les hommes pecheurs se vantent de meriter le salut. Voire (comme ils parlent) par des merites de condignité & d'equipollence. Vous diriez que ce sont hommes qui tiennent des iettons pour conter avec Dieu, & au bout du conte trouuent que Dieu leur est redenable. Car celui qui merite le salut, peut dire à Dieu, *Paye-moi*. Il y a de l'injustice en vn maistre de ne payer point à son seruiteur ce qu'il a mérité.

Certainement si nous errions, en niant les merites, nostre faute seroit de nous humilier par trop, & donner à Dieu trop de louange, en quoi il est bien mal-aisé de pecher. Mais si ceux qui se vantent de leurs merites, errent, ils se perdent, ne voulans pas attribuer à Dieu la louange qui lui est deuë, & voulans que Dieu soit debteur à l'homme, & pretendans acquerir par les merites, ce qui nous appartient, entant que nous sommes enfans de Dieu & heritiers du royaume des cieux.

- S. Paul Rom. 11. dit que nous sommes sauués par grace, & si c'est par grace ce n'est point par œuvres, autrement grace n'est plus grace. Et au 3. chap. il dit, que nous sommes iustificiés gratuitement par la redemption en Iesus Christ. Et aux Ephesiens, ch. 2. Vous estes sauués de grace par la foy, & cela non point de vous, c'est vn don de Dieu. Et aux Romains chap. 6. Les gages du peché c'est la mort: mais le DON de Dieu est la vie eternelle.

Comment pourrions nous meriter enuers Dieu, puis que nous auons besoin de pardon? Et quand mesme nous pourrions accomplir la Loy de Dieu, si est-ce que Iesus Christ veut que nous nous reconnoissions seruiteurs inutiles. Car que seruent à Dieu nos bonnes œuvres? Si nous donnons l'aumosne, Dieu en est-il enrichi? Si nous le louons, en deuiet-il plus grand, ou est-il haussé d'vn degré? Et quel bien pouuons nous lui offrir qui ne soit du sien? Ou quelle proportion de nos bonnes œuvres avec vn royaume eternel?

L'EG-

L'Escriture sainte voirement dit, que Dieu nous donne vn salaire:mais c'est vn salaire gratuit & non merité. Elle nous appelle dignes: mais c'est Dieu qui nous rend dignes. Elle dit que Dieu rend à chacun selon ses œuvres:mais elle ne dit pas que Dieu nous rend selon le merite de nos œuvres. En parlant ainsi, elle dit que Dieu fait du bien aux bons & punit les meschans. Ainsi les Galaadites soldats de Iephté, tuoyent les Ephraïmites selon leur pronontiation:mais non pas à cause de leur pronociatiō.

Leur raison la plus ordinaire est , que puis que Dieu damne les meschans, pource qu'ils l'ont merité; il s'ensuit que Dieu sauue les gens de bien,pource qu'ils l'ont merité. Nous leur nions que cela s'ensuiue. Car les mauuaises œuvres des meschans sont parfaitement mauuaises,mais les bonnes œuures de ceux qui craignent Dieu sont imparfaitement bonnes. Et les mauuaises œuvres des meschans viennent de leur propre nature : Mais les bonnes œuures de ceux qui craignent Dieu, viennent de la grace de Dieu, & pourtant ne peuuent meriter enuers Dieu.

Du peu de bien que nous faisons nous en deuons rendre graces à Dieu,& lui en donner la louange. Car de nostre nature nous sommes incapables de penser aucun bien: *c'est Dieu qui donne le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir,* comme dit S. Paul aux Philippiens 2. chapitre. Et au 15. chap. de la 1. aux Corinthiens ayant dit, qu'il auoit traouillé plus que tous les Apostres,

il adjouste, comme par forme de correction, *Toutesfois non point moi, mais la grace de Dieu qui est avec moi. Non point à nous, non point à nous Seigneur, mais à ton nom donne gloire & honneur.* Dieu se sert de foibles outils pour faire grandes choses, il parfait sa vertu en nostre infirmité: il met ses thresors en des vaisseaux de terre: par la bouche des enfans, il establit sa louange, afin que nous ne venions pas à partager avec lui la louange.

Sennacherib, apres avoir parlé par mespris & outrecuidance contre le Dieu d'Israel, a esté tué par ses propres enfans.

Nebucadnezar, pour auoit fait adorer son image, a esté réduit à manger l'herbe avec les bestes. Herode a esté mangé par la vermine, pour auoir souffert qu'on l'appelast Dieu. Tout ainsi que les pluyes tombantes sur le sommet des hautes montagnes ne s'y arrestent pas, mais descendent és basses vallées & s'y arrestent: Ainsi les graces de Dieu ne s'arrestent point sur les hautains, mais sur les humbles. Ne plus ne moins que ceux qui marchent sur terre posent leurs pieds avec plus d'assurance que ceux qui marchent sur le sommet des toits. Ainsi celui qui chemine avec humilité deuant Dieu, marche avec plus d'assurance: L'Escriture sainte assigne à Dieu deux demeures, l'une és cieux les plus hauts; l'autre és cœurs les plus humbles; comme il dit par son Prophete Esaïe, au 57. ch. Et au 66. *A qui regarderai-je, sinon à celui qui a l'esprit brisé & qui treble à ma parole?*

Las

Las qu'est-ce qu'un homme de sa nature, qu'un vaisseau fragile & plein d'ordures, un corps destiné à la pourriture, une ame peche-  
resse, tremblante sous la frayeur du iugement de Dieu ?

Le souverain remede contre ceste mauuaise gloire, est vne bonne gloire, par laquelle l'homme fidele & craignant Dieu se glorifie d'estre de ses enfans, & par là est incité à mespriser ce monde & tout ce qu'il peut promettre, comme choses inferieurs à nostre esperance, & à l'alliance dont Dieu nous a honorés. Humilions-nous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il nous eleue quand il sera temps. Scachans que Dieu n'a point besoin de nostre seruice, lequel est plustost, à le prendre à la rigueur, un desseruire. Car il y a en nos meilleures œuvres de l'imperfection : & les loüanges que nous donnons à Dieu rauallent sa grandeur. Car nos conceptions les plus eleuees, sont infiniment inferieures à sa perfection. Que nostre gloire donc soit de glorifier Dieu : que nos richesses soyent en sa grace, & nos merites en sa misericorde, & nostre ioye & contentement en son amour, en attendant qu'il nous mette en possession de la vraye gloire, & de la couronne qui ne flestrit iamais, laquelle Dieu reserue à ceux qui se glorifient en lui seul, & en l'alliance qu'il a contractee avec nous, par Iesus Christ, auquel soit loüange & gloire és siecles des siecles.

1. Pierr.  
5.6.